

Etaient présents

-pour les municipalités :

Magny : Mme Robin (commission école), Mme Martin (commission école)

Poncey : Mme Barbier (Commission école), Mme Charrier (1ère adjointe)

Athée : M. Mazaudier (maire)

-pour les parents d'élèves : Mmes Buzac, Barbier, Sagot ; Ms. Gimbert, Kieffer

-pour les enseignants : Mme Tourret (Directrice), Mmes Danjean, Vergnhes, Jouvenel, Pereira, Piazza, Gras Guyoti (Adjointes)

-D.D.E.N. : M. Morin

-sur invitation : Mme Delbut (Association de Parents d'élèves Les P'tiots des 3 Préaux)

Etaient excusés : Mme Oudon (inspectrice Val de Saône), Mme Nicolazzi (parent), M. Deloy (maire de Magny), M. Collin (maire de Poncey), Mme Gauer (parent)

1. Installation des nouveaux conseils

Des élections de représentants de parents d'élèves séparées ont été organisées au sein du RPI, uniquement par correspondance. Les parents d'élèves ont donc voté pour élire des représentants pour le conseil d'école de Magny-Montarlot, des représentants pour le conseil d'école de Poncey-les-Athée et des représentants pour le conseil d'école d'Athée.

Question leur est posée de savoir s'ils souhaitent débattre séparément ou « fusionner » les différents conseils afin de ne se réunir qu'une seule fois par trimestre.

Peuvent voter : parents titulaires, enseignants titulaires (ou non titulaires en cas d'absence), mairies (2 voix), directrice, DDEN.

Vote pour la « fusion » :

conseil de Magny-Montarlot :	Votants : 8	Pour : 8	Contre : 0	abstention : 0
conseil de Poncey-les-Athée :	Votants : 8	Pour : 8	Contre : 0	abstention : 0
conseil de Athée :	Votants : 8	Pour : 8	Contre : 0	abstention : 0

Les **délibérations** sont signées par les membres des conseils. (cf annexes)

Le conseil d'école n°1 peut commencer.

Rédaction du compte-rendu et diffusion : un compte-rendu sera rédigé et diffusé à chaque membre du conseil d'école présent et un exemplaire sera affiché par village.

Ce compte rendu sera aussi mis en ligne sur le blog de l'école, dans la rubrique ESPACE PARENTS, puis COMPTES RENDUS DE CONSEILS D'ECOLE.

2. Vote électronique Elections Représentants de Parents d'Elèves

Le vote par voie électronique est désormais proposé aux écoles et devient une possibilité pour la directrice d'y recourir sous certaines conditions : 1/10

-Consultation du conseil d'école au préalable

-Utilisation des services d'un prestataire pour fournir une solution technique de vote électronique par internet. Le coût sera à la charge des communes.

Ce vote par voie électronique fera désormais partie des propositions de modalité de vote lors de la consultation du conseil d'école au mois de juin.

3. Situation du RPI à la rentrée 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025

Le conseil est informé de la situation du R.P.I. en ce qui concerne les effectifs selon l'origine des élèves et leur répartition et les transports scolaires. (cf annexes)

La part attribuée à chaque enfant s'élève désormais à 50 € après délibération des 3 conseils municipaux. Un grand merci pour cette revalorisation de 45€ à 50 €.

Pour le budget direction, trois parts supplémentaires (1 par village) sont versées.

Les mairies assurent aussi une part pour quelques élèves qui ne sont pas originaires du RPI. (voir annexes pour les versements entre mairies).

Organisation du RPI

Rappel : Mme Turret, directrice des 3 sites, est présente sur chaque école, selon un calendrier établi, lors de sa journée de décharge (cette année le mardi). Elle bénéficie aussi de 1 lundi sur 3 également en décharge direction.

Magny-Montarlot : Mme Gras Guyoti assure la décharge direction du mardi, de certains lundis et le complément de Mme Turret le vendredi.

Poncey-les-Athée et Athée : les 4 enseignantes sont à 100 %.

Echanges de service :

Magny : pas d'échanges de service

Poncey : Mme Jouvenel prend les CP le mardi et le jeudi en début d'après-midi pour calcul mental et questionner le monde / Mme Vergnhes fait de même avec les CE1 ;

Le vendredi, en fin d'après-midi, Mme Vergnhes fait anglais dans la classe de Mme Jouvenel et Mme Jouvenel fait musique dans la classe de Mme Vergnhes.

Athée : Décloisonnement tous les jours de 14 à 15h. Mme Piazza et Mme Pereira prennent une moitié de classe des GS. Activités en roulement sur 2 jours pour les 2 groupes.

ATSEM à la maternelle : Mme Vanessa Bollé (présente 3 jours sur 4) et Mme Sandy Oudet. Mme Audrey Siraud fait le complément de Vanessa Bollé les mardis.

Leur rôle : installation salles de sieste et surveillance ; travail dans les classes / préparation (découpage/collage) ; habillage-déshabillage ; passage aux toilettes ; aide dans les ateliers ; lien entre le bus et l'école.

AESH: Maternelle : 1 Mme Leroy

Elémentaire Poncey : néant - Elémentaire Magny : à venir

SERVICE CIVIQUE : A Athée Candice Farnier (du 5 octobre au 4 juillet 2024). 2/10

RASED : demandes CM2 : 0 CM1 : 7 CE2 : 1 CE1 : 6 CP : 2 GS : 0

Poncey : Intervention de Sonia Kruger (maîtresse E) en mathématiques et en concentration et réinvestissement des techniques les 3 premières semaines de la rentrée puis tous les jours suite aux évaluations nationales, intervention en fluence pour un groupe de 4 CE1. Période 2 : travail en mathématiques avec un groupe de 2 CE1.

Magny : prise en charge de 1 CE2 et 7 CM1 par la maîtresse E, en deux groupes de 4 pour travailler la lecture : fluence et compréhension tous les jours sauf le lundi à partir du 4 octobre et jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Athée : Sonia Kruger fait un bilan en GS en vue de définir des groupes de besoin.

Comme expliqué auparavant à la réunion générale de rentrée du RPI, d'autres personnels sont amenés à circuler dans nos écoles : une psychologue, un maître référent pour les enfants en situation particulière, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, la PMI en maternelle, des conseillers pédagogiques, l'inspectrice...

Nous aurons une stagiaire en maternelle du 29 janvier au 16 février.

A Magny/Poncey/Athée, une stagiaire 3^e sera présente fin novembre pour une semaine.

Travaux et investissements réalisés pendant l'été :

Magny-Montarlot :

Nouvelles lunettes de toilettes pour la classe de Mme Danjean ; il faudra aussi changer celles de la classe de Mme Turret - nouveaux tapis dans les entrées de classe et le bureau.

Poncey : changement du photocopieur ; lumières led dans les 2 classes.

Athée : - nettoyage des vitres

- réparation d'une porte extérieure de la classe PS-MS (mais un bouton moleté serait mieux que la serrure à clé)

- installation de rayonnages de rangement dans les toilettes adultes

- changement du mini-four

- réalisation d'un bac à compost

- création d'un espace jardin pour la Maternelle (modification de la clôture à l'arrière du bâtiment pour englober le jardin dans l'enceinte de l'école)

- réparation de la chaudière

En cours : réparation des stores défectueux (salle de motricité + classe MS-GS)

Les municipalités sont remerciées pour ces investissements.

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Ces APC sont mises en place depuis la rentrée 2013.

aide ponctuelle (en lecture / maths pour les grands) proposée à des enfants pour lesquels une difficulté passagère a été identifiée. Les parents peuvent la refuser.

En maternelle, elle est proposée à tous les enfants à partir de la MS. (notion de lecture, maths)

Forme pour tous : 1 heure par semaine après la classe.

3/10

A la prochaine rentrée 2024, le regroupement accueillera probablement **136** enfants, répartis ainsi :

	15 CP	
15 PS	17 CE1	
20 MS	26 CE2	
10 GS	16 CM1	
	17 CM2	
= 45 maternelles	= 91 élémentaires	Total 136

4. Projets d'école/projets

Les projets d'école ont été rédigés pour la période 2021-2024. La recommandation était de définir un objectif prioritaire dans chacun des trois axes suivants :

Axe 1 : Apprendre et réussir : favoriser la maîtrise des fondamentaux.

Axe 2 : Garantir le bien-être, conforter une école bienveillante et exigeante.

Axe 3 : Prendre en compte les besoins et les potentiels de chacun pour construire une école inclusive.

Notre projet d'école s'énonce ainsi :

Objectif 1 (Axe 1) : Enrichir le langage oral et la culture littéraire à travers des rencontres autour de projets fédérateurs du RPI.

Objectif 2 (Axe 2) : Mettre en lien respect et empathie pour autrui, pour les animaux et pour l'environnement.

Objectif 3 (Axe 3) : Adapter et communiquer pour prendre en compte la diversité.

Cette année, plusieurs projets communs et particuliers à chaque site illustreront ces 3 axes.

-Projet « Canards » : permettra de travailler la culture littéraire, le langage oral, le respect, l'empathie et la prise en compte de la diversité. On va travailler sur les empreintes, les formes géométriques. Une rencontre « canards » aura lieu en période 3 et une séance cinéma sur le film d'animation « Migration » se fera au cinéma d'Auxonne au mois de décembre.

-Projet « Développement durable » : permettra de travailler sur le respect de l'environnement. On travaillera sur les façons de se déplacer/aller à l'école autrement ? Une mise en situation sera proposée en fin d'année. On verra comment nettoyer la nature, récupérer de l'eau, ne pas gaspiller... Désormais, les pique-nique sont demandés dans la mesure du possible à « zéro déchet » puisque les enfants sont invités à ramener leurs déchets à la maison.

Athée : « développement durable » : hôtel à insectes et animaux butineurs.

Récupération d'eau pour arrosage (peut-on avoir des poubelles noires ?)

Poncey : Projet Théâ : projet théâtre coopératif avec l'OCCE. Théâtre coopératif.

Magny : Projet « L'école de la philanthropie ». Travail en lien avec une association ; 4/10

une action concrète sera menée en fin d'année.

Projet visites culturelles / golf : cycle golf sur 4 séances au golf de Parcey - en présence d'un professeur de golf. Les enseignantes ont profité de leur présence à Dole pour visiter le musée Pasteur (maison natale) et le théâtre. 2 visites guidées de Dole (thème des animaux et orientation plan/boussole) ont également été réalisées.

Une demande d'aide a été adressée aux mairies pour ce cycle golf : Poncey et Magny ont décliné. On attend la position de la commune d'Athée.

Des nouvelles de nos **partenaires** : **Ginette Berthiaume et Nicolas Vanier**.

Ginette Berthiaume participe à beaucoup d'expositions, au Québec mais aussi en Italie (Rome et Gênes). Elle fait aussi des performances devant public. Elle est l'objet de nombreuses parutions dans des journaux d'art et également d'un reportage télévisuel.

Un échange en visio sera réalisé avec l'école de Poncey un peu avant Noël.

Nicolas Vanier

Il travaille sur le montage de son film « C'est le monde à l'envers » et sur le dossier pédagogique qui sortira en parallèle sur l'écologie.

5. Sécurité dans les écoles

Magny : Les documents (extincteurs et installations électriques) datent de 2022. Il faudrait envoyer ceux de 2023. Le contrôle sera fait le 13 novembre.

Sécurité aux abords de l'école : tout un aménagement a été fait pour qu'il n'y ait plus de voitures qui se garent aux abords de l'école. Il faut se garer devant la mairie ou sur la place du rond-point située à quelques centaines de mètres.

Poncey : documents fournis également. Attention, il se périment en décembre 2023. Tache au plafond à surveiller dans la classe de Mme Verghes.

Athée : les taches au plafond dans le couloir principal ont évolué : la grande fait 58x32 (elle faisait 50 x 27 cm en 2022 ; 42 x 22,5 cm en 2021) / la petite : 23 x 20 cm (elle faisait 23x17 cm en 2022 ; 19 x 17 cm en 2021).

Les documents concernant les installations électriques ont été fournis (mars 2023).

Sur tous les sites, les exercices d'évacuation incendie ont été réalisés, mais pas les exercices attentat intrusion (contexte de l'attentat dans le lycée d'Arras). Ils sont reprogrammés prochainement.

Le niveau le plus élevé de Vigipirate a été déclenché suite à l'attentat d'Arras.

6. PPMS

6 PPMS ont été rédigés, puisqu'il faut séparer le risque attentat-intrusion des autres risques. On redemande ce qui manque dans les lieux de confinement : piles, 5/10

bouteilles d'eau, escabeau, ruban adhésif.

Chacun a été informé de son rôle en cas d'urgence.

Les PPMS ont été transmis en mairie, en gendarmerie, en circonscription, à l'assistante de prévention et sont en libre consultation dans les écoles ; mais suite à l'attentat d'Arras, les exercices attentat-intrusion ont été reportés. Un exercice va être effectué sur chaque site dans le courant du mois de novembre : à Magny le 13 novembre et à Athée le 21 novembre, en présence des gendarmes car des dysfonctionnements l'an dernier ont poussé à redemander l'avis de la brigade de sécurité.

En effet, à Magny, depuis la création du terrain de jeux derrière l'école, on déplore une succession de 2 portails. Plus de sapins (coupés) pour cacher la fuite des élèves. Depuis toujours, l'ouverture de la porte de secours (classe des CE2-CM1) met à découvert les enfants qui sortent.

Pour Poncey, une fuite est trop compliquée, il faut vraiment privilégier le confinement. On fixe la date de l'exercice « confinement » pour Poncey au 9 novembre.

Sur tous les sites, une difficulté à communiquer d'une classe à l'autre. (sifflet inefficace, taper sur les préfabriqués en passant pas très audible).

Les exercices attentat-intrusion sont à réaliser avant les congés de Noël.

Les exercices « risques majeurs » avant les congés de février.

7. Protocole pHARe

Il a déjà fait l'objet d'une présentation en dernier conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023, au mois de juin 2023.

Dans le cadre de la lutte contre les intimidations en milieu scolaire, le programme pHARe est un protocole de traitement strict en cas de signalement d'une souffrance d'un élève. Il doit permettre une prise en charge, un suivi et une résolution de la situation de désaccord.

Plus concrètement, il s'agit de :

1. recueillir le témoignage de l'élève victime ;
2. mener des entretiens avec les témoins, le ou les auteurs présumés ;
3. mettre en œuvre des mesures de protection de la victime.

Le protocole prévoit de conduire rapidement des entretiens lorsque la situation de mal être est constatée chez un élève afin de permettre aux autres élèves de trouver par eux-mêmes une solution sans reproches, ni sanctions, sans nécessairement une intervention des parents concernés.

Il s'agit d'une résolution pacifique du problème, comme on le ferait d'un accrochage entre des élèves en récréation.

C'est une méthode non blâmante qui doit être vue comme un partage de préoccupation et la recherche de solutions par les élèves.

L'objectif des entretiens est de recueillir la parole de chaque enfant afin de comprendre, pour agir au mieux. Ils sont menés par des personnels habilités qui se déplacent dans les écoles, si les enseignantes ne sont pas formées.

Les parents des enfants, qu'ils soient victimes ou intimidateurs, ne sont pas informés systématiquement de leurs interventions.

Enfin, le protocole pHARe peut être déclenché à tout moment.

8. Règlement Intérieur de l'école

Celui de l'an dernier court jusqu'à ce soir. Le règlement intérieur suit les directives du règlement type départemental.

Nous rappelons que la responsabilité des enseignants s'arrête à la grille et qu'en aucun cas, des enfants pris en charge ensuite par des adultes ne peuvent être considérés encore sous la responsabilité des enseignants une fois le portail franchi.

Il en est de même pour le transporteur qui ne peut pas et ne doit pas ramener dans les écoles un enfant en cas d'absence de parents à la descente du bus. Des fiches liaison sont données chaque année aux personnes du bus.

D'autre part, nous insistons sur le fait que les parents doivent être visibles devant les écoles afin que l'on puisse laisser sortir les enfants en toute tranquillité d'esprit. Nous aimerions aussi des parents à l'heure à l'entrée et à la sortie des classes. Enfin, nous rappelons qu'il est interdit de faire passer les enfants par-dessus les portails.

Le règlement intérieur a fait l'objet de quelques ajouts dont les membres du conseil ont été informés en amont de cette réunion (3 extraits en documents de travail).

- 1) Le programme pHARe fait l'objet d'un article puisqu'il est désormais généralisé à l'école primaire.
- 2) Nous apportons une précision sur l'utilisation interdite de montres connectées.
- 3) Nous déplorons encore quelques prises de photos sur le temps scolaire de nos élèves malgré nos recommandations. La directrice et les enseignantes seront déchargées de toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation des photos. Un article a donc été rédigé en ce sens.

Vote pour adopter le règlement intérieur

Vote à l'unanimité

Le **règlement** sera déposé sur le blog de l'école et on demandera aux parents de signer un coupon d'acceptation dans le cahier des enfants. Ce coupon engage les familles à respecter le RI. Nul n'est censé ignorer le règlement intérieur.

9. Activités prévues et coopératives / association de parents d'élèves

La cotisation à la coopérative n'a pas été augmentée depuis au moins 2015 : elle est de 12 euros pour un enfant, 10,5 € par enfant pour une famille scolarisant 2 enfants dans le R.P.I. et de 9 € par enfant à partir de trois enfants scolarisés.

Les mairies donnent également une subvention pour Noël et pour la coopérative. Afin d'éviter les différences entre classes, les enseignants décident de se partager les subventions en fonction du nombre d'élèves scolarisés.

Athée : 1200 euros.

Poncey : 1200 euros

Magny : 350 euros

L'équipe enseignante remercie vivement les mairies pour ce geste.

En annexe, les **dépenses et recettes** des coopératives en ce début d'année.

Association de parents d'élèves : Présentation par Mme Delbut Stéphanie

Les P'tiots des 3 Préaux ont 10 ans. Cet anniversaire sera fêté. Les membres de l'association réfléchissent à une activité pour marquer ce bel anniversaire.

Président : M. Jacquenet Julien - Vice-président : M. Bouret Ludovic (sortant)

Trésorière : Mme Poussot Laure - trésorière adjointe : Mme Gauer sonia

Secrétaire : Mme Delbut Stéphanie - Secrétaire adjointe : Mme Sabatier Anne (sortante)

Membres actifs : Jérôme Borecki - Laureen Nicolazzi - David Fau

membre de droit au CA : Mme Turret Nathalie

- Quelques projets :

-vente de Chocolats et agrumes (en cours, fin des commandes au 10 novembre, livraison le 19 décembre devant l'école maternelle de 16h30 à 18h30),

-vente de fromages pour février 2024

-vide grenier à l'école maternelle à rediscuter car le mauvais temps de ces 2 dernières années rend trop incertain le résultat de cette journée.

-goûter pour le cross

-Kermesse Samedi 15 juin à Magny-Montarlot. Le maire a donné son accord de principe.

-Remise de cadeaux lors de la cérémonie fin d'études primaires des CM2.

-vente d'un objet décoré par les enfants du RPI

- Sommes redistribuées aux coopératives scolaires

2018-19 : 7 000 € soit 48,60 € par élève

2019-20 : 1 300 € (cause Covid) soit 8,55€ par élève

2020-21 : 4 260 € soit 30€ par élève

2021-22 : 3 140 € soit 21.80 € par élève

2022-23 : 3 000 € soit 22,20 € par élève

Les parents font des actions ponctuelles pour apporter de l'argent aux écoles. Il faut reconnaître leur énergie et leur inventivité pour animer aussi les villages.

L'an dernier, ce sont donc 22,20 € qui ont été versés aux écoles. L'association en est vivement remerciée.

Les parents d'élèves s'occupent depuis plusieurs années de l'organisation intégrale de la kermesse tandis que les enseignantes s'occupent du spectacle pédagogique. (Spectacle de danses).

Activités

-4 septembre : rentrée en musique dans toutes les classes

-Du 11 au 22 septembre : Passation des évaluations nationales pour les CP et les CE1 + nouveauté cette année en CM1.

-25 septembre, 2, 9, 16 octobre : cycle golf sur 4 lundis et visites de Dole et ses musées. Les élèves de Magny ont validé le drapeau vert.

-5 octobre : arrivée service civique Candice Farnier à Athée.

-12 octobre : intervention de Catherine Chalaye pour la prévention du harcèlement - classe de CE2-CM2.

-16 octobre : recueil de la parole suite à l'attentat d'Arras ; un hommage national a été rendu à notre collègue Dominique Bernard. 1 minute de silence observée par les 4 classes d'élémentaire.

-17 octobre : 2 conteuses de l'association de Genlis Ensemble sur le chemin des mots sont venues raconter l'histoire du Vilain petit canard aux enfants de maternelle.

-Du 16 au 20 octobre : Semaine du goût : Magny : un petit déjeuner salé a été proposé aux enfants (œuf dur, avocat, truite fumée, poulet en tranche, beurre, fromage type St Morêt, gruyère et pain au maïs, pain aux noix, pain Viking, jus de poire, jus d'ananas). Poncey : autour de la carotte. Lien avec Ginette Berthiaume qui fait des fonds orange sur ces tableaux. La carotte a été déclinée sous toutes ces formes. Athée : semaine du goût avec dégustation de fruits, fromages, légumes crus et chocolats + ateliers sur les sens (toucher, odorat, ouïe).

-19 octobre : sortie ANNULÉE des classes de la maternelle dans le village.

/ remise du drapeau vert (diplôme de golf) aux classes de Magny ;

-20 octobre : séance spéciale en arts plastiques en lien avec Ginette Berthiaume pour les classes de Poncey. / maternelle : matinée jeux extérieurs ANNULÉE mais déguisements pour Halloween.

A venir :

- jeudi 16 novembre : venue de Anne Rosendo à Poncey-lès-Athée (dans le cadre du projet théâtre du nom de Théâ) pour lecture de passages de pièces de théâtre de l'auteur aux élèves des 2 classes.

- décembre : cinéma à Auxonne film d'animation Migration pour les classes de l'élémentaire

intervention contes (association GENLIS) maternelle

ateliers pâtisserie Noël maternelle

matinée jeux de société pour les maternelles

- 22 décembre matin : on espère la venue du Père Noël à l'école maternelle.

/ goûter de Noël pour toutes les classes.

-Skype de Noël avec Ginette Berthiaume : chants de Noël (classes de Poncey)

-carnaval dans toutes les classes.

-cross à Poncey pour les classes de l'élémentaire

-mai : Fête des gens qu'on aime (tous)

-visite des GS aux CP à Poncey.

-juin : sortie « aller à l'école autrement » pour les classes de Magny.

-15 juin : kermesse

10. Questions diverses

- Piste d'éducation routière CM2 : mail transmis en mairies car participation de 150 €. Magny paiera pour les élèves de Magny ; voir si Magny prend bien en charge aussi l'élève de Lamarche. On demande pour les autres communes.
- Projet Paris 2024 : inscription effectuée pour les CM2 de l'an prochain puis annulée car il fallait s'engager de façon ferme sans savoir sur quel site des JO paralympiques le groupe serait affecté. Devant l'impossibilité de prévoir le budget, il nous a semblé préférable de renoncer.
- Information du maire de Magny : un nouveau système de chauffage est à l'étude dans les classes. Système air-air et climatisation l'été. Des ampoules à led seront également mises dans les classes.
- On demande s'il est possible de recréer une zone d'ombre dans la cour de l'école de Magny, car sans arbres, les élèves cherchent vraiment les zones fraîches quand arrive l'été. Le préau est malheureusement en plein soleil les jours les plus chauds.
- On rappelle qu'il ne faut pas se garer juste devant l'entrée principale de la maternelle.
- Quelques demandes aux municipalités

Magny : les enseignantes ont demandé la réparation du grillage devenu dangereux. Un devis a été fait. Il faudrait vérifier les néons et leurs grilles mal fixées au plafond dans la classe de Mme Danjean. Il faudrait réparer le groom de la porte de la classe de Mme Tourret, arraché par le vent, la lumière dans les toilettes (classe de Mme Tourret) et la sonnette de l'école.

Rappel du contenu de la pharmacie à compléter :

- un antiseptique incolore et non alcoolisé en dosette.
- des compresses
- des pansements

Athée : réparation de la fontaine à eau et des toilettes défectueuses. Problème d'éclairage dans les toilettes. Problème sur la chaudière : des travaux un peu plus conséquents sont à prévoir d'après le passage du dernier chauffagiste lundi 6 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Date du prochain conseil d'école : jeudi 7 mars à 18 h 00 à Athée.

A Magny-Montarlot, le 7 novembre 2023

N. Tourret.

